



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Carnet de vaccination électronique

Question écrite n° 35270

### Texte de la question

M. Julien Borowczyk interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur la campagne nationale de vaccination. Alors qu'une campagne de vaccination nationale fait entrevoir un contrôle de la pandémie au cours de l'année 2021, il convient de rappeler que la mise à disposition de vaccins ne représente qu'une première étape, la mise en œuvre de la vaccination étant l'étape suivante. Parmi les défis à relever, l'information et la communication doivent être maîtrisées. Dans un tel climat d'urgence, le carnet de vaccination électronique (CVE), recommandé à plusieurs reprises par les autorités sanitaires, pourrait apporter des réponses aux enjeux d'une stratégie nationale visant à immuniser une majeure partie de la population. Le CVE est un dispositif qui aide le citoyen, le professionnel de santé et l'autorité sanitaire en charge des programmes de vaccination. Compte tenu de la nécessité de déployer dès que possible un programme national d'immunisation, n'est-il pas possible d'envisager une extension nationale du CVE, actuellement utilisé par les URPS et par les ARS dans certaines régions françaises ? Il souhaite connaître son avis sur ce sujet.

### Texte de la réponse

Depuis le 16 juin 2020, une nouvelle fonctionnalité « carnet de vaccination » a été ajoutée au dossier médical partagé (DMP). Cette fonctionnalité permet de consulter et d'enregistrer des vaccins dans le DMP depuis le site [dmp.fr](http://dmp.fr) ou via l'application mobile « DMP ». L'ajout du carnet de vaccination dans le DMP permet de satisfaire aux standards et aux normes fixés par le cadre d'interopérabilité des systèmes de santé (CI-SIS). Il présente, par ailleurs, l'avantage d'être en interface avec les logiciels métiers des professionnels de santé. Dans le cadre de l'espace numérique en santé dans lequel sera intégré le DMP, l'intégration d'un outil d'aide à la décision en matière de recommandations vaccinales est bien prévue.

### Données clés

**Auteur :** [M. Julien Borowczyk](#)

**Circonscription :** Loire (6<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 35270

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Solidarités et santé](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [22 décembre 2020](#), page 9416

**Réponse publiée au JO le :** [9 février 2021](#), page 1248